

Réunion du collectif de la Maternité des Lilas :

22 juillet 2014 -18h30/19h30

Environ 50 membres du Collectif étaient présents en plein été, signe d'une mobilisation qui ne faiblit pas. La réunion était filmée par Delphine Vailly qui suit notre lutte depuis son début cela nous servira d'archives et de documentaire télé.

Mise au courant de l'évolution de la situation depuis la dernière réunion du 2 juillet

Lors de la dernière réunion du collectif nous avons eu l'annonce : de la démission prochaine du Président de l'association Naissance et du retrait du groupe hospitalier Diaconesses Croix Saint Simon.

Nous risquions donc de nous retrouver, en plein cœur de l'été, sans gouvernance et sans Conseil d'administration. A la suite de l'Assemblée générale extraordinaire de l'association Naissance du 17 juillet, un nouveau Conseil d'Administration a vu le jour avec Madeline Da Silva comme Présidente (Madeline précise que ce n'est pas en tant que Maire-Adjoint qu'elle a accepté cette charge mais en tant que membre du Collectif) ainsi que Maya Surduts secrétaire. Par ailleurs, un Directeur de transition a été recruté, il s'agit de Jean-Luc Imbert qui sera Directeur à plein temps sur place. En prévenant ainsi l'absence de gouvernance, la Maternité des Lilas reste conforme aux normes administratives et donc dans la légalité.

Les nouveautés sont donc :

- Nous avons reçu le 23 juin un document signé de Madame Marisol Touraine où elle affirme ne pas être opposée au projet Gütermann
- Le Groupe Hospitalier Diaconesses Croix Saint Simon qui était majoritaire n'est plus au Conseil d'Administration de l'Association Naissance et désormais la présidente de l'Association est une militante du Collectif.
- Nous avons à nouveau un Directeur à plein temps sur place.

La campagne participative a permis de réunir environ 20.000 euros pour financer nos actions et recourir à un Conseil Juridique (la nouvelle Présidente du CA de l'Association Naissance est apte pour être la mandante du Conseil Juridique). Compte tenu du succès de cette campagne, une nouvelle demande de dons de plus grande envergure va être lancée auprès de fondations pour tenter de recueillir des fonds plus importants qui contribueront à renforcer les fonds propres de l'association. Une discussion s'ensuit pour savoir la pertinence d'une telle démarche qui peut prêter à confusion si les fonds recueillis participent à la construction. Affirmant sans cesse notre identité d'établissement à but non lucratif, et non pas d'établissement privé, nous cherchons avant tout un financement public mais nous poursuivons notre démarche de fundraising tout en restant vigilants.

Un article assez conséquent et percutant devrait paraître dans Libération faisant état des difficultés d'accès à l'IVG (difficultés inextricables en Seine Saint Denis si le Centre d'IVG des Lilas -1000 IVG par an- se trouvait fermé).

Les mairies avoisinantes appartenant à la communauté de communes « Est ensemble » affichent désormais une banderole sur leur fronton « La maternité des Lilas doit vivre.

Le projet de proposer à la population des fanions à l'emblème de la Maternité à mettre aux fenêtres n'a pas encore vu le jour mais Assia va récupérer l'adresse de l'entreprise capable de fabriquer les fanions et ce projet suit son cours.

La Coordination de Défense des Hôpitaux de proximité relaie toutes nos actions. Nous prévoyons de nous associer à la journée du 23/09. Françoise Ney (coordination nationale des hôpitaux et maternités de proximité) rappelle combien la situation est critique dans de nombreux endroits et que l'éloignement géographique devient désormais un obstacle pour la santé des populations.

Le Planning de Seine Saint Denis nous communique les résultats de l'enquête sur l'accès à l'IVG en Seine Saint Denis et souligne que la Maternité des Lilas est l'un des 4 établissements (sur 14) effectuant les IVG jusqu'à 14 semaines. Par ailleurs nous donnons des rendez vous dans des délais acceptables et avons un accueil correct des patientes mineures. Cela nous renforce dans l'idée qu'il serait difficile de se passer du centre d'orthogénie des Lilas. Bientôt les 40 ans de la loi Veil (17 janvier 2015), occasion d'interpeller les politiques et les citoyens.

Les Femen avaient proposé une action sur le site des Lilas. Cette participation a été mise aux voix et a été écartée à une large majorité pour de multiples raisons.

En ligne de mire dès septembre :

La démarche de certification : rester rigoureux, ne pas risquer d'être pris en défaut

Présence au Forum des associations de la ville des Lilas (6-7 septembre)

Présence à la fête de l'Huma (12-13-14 septembre)

Journée des personnels de Santé de la Coordination de Défense des Hôpitaux de proximité (23 septembre)

La réunion s'est terminée à 19h30